

Numéro du BEEFP 91-1 79

Ottawa (Ontario)

Centrale n°2 d'Hydro Ottawa

Rue Mill, île Amelia

La centrale hydroélectrique n° 2 d'Hydro Ottawa a été construite en 1891. D'importants travaux de modernisation du bâtiment et de l'équipement ont été réalisés en 1908 et 1909. La centrale est située dans l'île Amelia, laquelle fait partie du groupe d'îles, de canaux et de chutes que l'on connaît sous le nom de Chaudières. Le bâtiment appartient à la Commission de la capitale nationale. Consulter le rapport 91-1 79 du BEEFP.

Raisons de la désignation

La centrale hydroélectrique n°2 d'Hydro Ottawa a été désignée édifice classé en raison des liens qu'elle présente avec l'histoire tant sur le plan local qu'à l'échelle nationale et en raison également de son architecture fonctionnelle et de sa valeur parmi l'ensemble des éléments environnants.

La centrale n° 2 est associée à plusieurs aspects importants de l'évolution de l'hydroélectricité au Canada. Comme il s'agit de la plus ancienne installation hydroélectrique connue au Canada à être encore en activité, l'édifice représente la première phase de la production d'hydroélectricité en ce pays. Les grands travaux effectués en 1908 et 1909 pour doter la centrale des équipements de production les plus perfectionnés de l'époque font de cette usine un exemple remarquable de la deuxième phase, ou phase principale, de l'aménagement de centrales hydroélectriques au Canada. Étant donné qu'elle est toujours restée en activité, il a fallu constamment moderniser les techniques, ce qui permet aujourd'hui à la centrale d'offrir une image plus complète de l'évolution de la production d'hydroélectricité au Canada.

La centrale n° 2 est un des premiers témoins de la diversification industrielle des Chaudières qui s'est produite à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, lorsque la région, qui avait toujours dépendu de l'industrie du bois de sciage, est devenue un important centre de production d'électricité et de fabrication de pâtes et papiers. La centrale n° 2 est directement liée à l'empire créé par E. H. Bronson en matière de services publics d'électricité. Elle a été la première centrale expressément conçue comme telle à avoir été érigée par Bronson. En fait, l'usine est à la fois une des premières et une des dernières manifestations des efforts faits par Bronson pendant vingt ans pour obtenir le monopole des services publics locaux.

Le bâtiment se compose de trois parties distinctes remplissant chacune une fonction particulière et renfermant des équipements bien précis. La centrale n° 2 abrite quelques-uns des plus anciens équipements hydroélectriques en service au Canada et elle a conservé l'agencement fonctionnel d'une centrale hydroélectrique. L'aspect conféré à l'édifice par l'adjonction de nouvelles composantes est intéressant; la complexité industrielle du bâtiment et les ajouts qui lui ont été faits représentent une

Numéro du BEEFP 91-1 79

Ottawa (Ontario)

Centrale n°2 d'Hydro Ottawa

Rue Mill, île Amelia

manifestation visuelle fascinante de l'histoire du patrimoine industriel. Les turbines à axe horizontal, qui reposent sur des paliers à chapeau, comptent parmi les plus anciennes turbines en service à exister encore au Canada et représentent une des premières phases de l'évolution technologique des équipements hydroélectriques. L'installation dans ce bâtiment de matériel appartenant à une phase de développement plus récente dans l'histoire des techniques d'hydroélectricité en fait un établissement unique. Les trois unités de conversion d'énergie et les équipements connexes, des régulateurs à boules aux tableaux de contrôle situés à l'intérieur de la centrale, constituent une ressource culturelle d'une très grande importance.

Ensemble, la centrale n° 2 et les autres ouvrages qui subsistent dans les Chaudières forment une zone industrielle harmonieuse. La maçonnerie en pierres brutes et l'apparence de moulin de la centrale se retrouvent dans plusieurs bâtiments voisins. Quant au calcaire de ces bâtiments, on le trouve aussi dans les affleurements rocheux comme ceux des berges inférieures du canal Bronson. De la même manière, le béton à nu, toujours en très bon état, des vannes registres, du canal de fuite et des murs de soutènement épaulant les berges est identique à celui des ruines de l'ancienne usine de pâtes Bronson, située immédiatement au sud. Même le mariage de la pierre et de la brique (corps de bâtiment en pierre et annexe en brique, dans le cas de la centrale) est reproduit dans les bâtiments qui abritaient les bureaux de la Bronson Company, dans l'île Victoria, juste au nord. Des ouvrages comme la centrale n° 2 ont une part énorme dans le cachet industriel que possèdent encore les îles Victoria et Amelia.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de la centrale hydroélectrique n° 2 d'Hydro Ottawa réside dans la masse, les matériaux, l'aspect conféré au bâtiment par l'adjonction de nouvelles composantes, l'aménagement fonctionnel et les équipements hydroélectriques des trois parties distinctes de l'usine. Elle tient aussi aux rapports par lesquels le bâtiment est lié à son emplacement et à l'ensemble des bâtiments avoisinants.

La centrale n° 2 est composée du bâtiment des génératrices, en pierre, du coffrage de la conduite forcée des turbines et de l'annexe en briques.

Le bâtiment des génératrices a été construit dans la tradition des moulins en pierre édifiés au XIX^e siècle dans la partie centrale du Canada. Entre autres caractéristiques, mentionnons la forme rectangulaire allongée, la stricte régularité des ouvertures sur le plan vertical et horizontal, le mariage de la maçonnerie brute avec la pierre plus joliment travaillée des chambranles de fenêtre et la quasi-absence de décoration. Bien que la forme primitive ne soit plus tout à fait intacte à cause du surhaussement des murs, de

Numéro du BEEFP 91-1 79

Ottawa (Ontario)

Centrale n°2 d'Hydro Ottawa

Rue Mill, île Amelia

l'enlèvement de la toiture inclinée à deux versants et du murage de certaines fenêtres, les modifications qui ont été faites traduisent l'évolution de la centrale. Les indices qui témoignent de ces transformations, par exemple la cheminée qui fait saillie sur la surface plane du mur et la corniche en pente en brique denticulée que surmonte un édicule en brique abritant les câbles de transmission, devront être sauvegardés. L'entrée principale de la centrale et la disposition primitive des fenêtres devront demeurer telles quelles.

Le coffrage de la conduite forcée, plate-forme basse en béton accolée au mur sud du bâtiment des génératrices, et l'annexe en brique bâtie dans l'angle sud-ouest de l'usine font nettement apparaître le caractère de modernisation par ajouts de la centrale n° 2. Tous les éléments qui illustrent l'évolution de la centrale devront être respectés.

Les composantes et l'aménagement fonctionnels de la centrale n° 2 ont une part dans la valeur patrimoniale de l'édifice. Il importe d'identifier et d'analyser les équipements existants avant de modifier ou d'enlever des composantes fonctionnelles. Dans la mesure du possible, les éléments qui revêtent une importance historique devront demeurer en service.

Les rapports entre la centrale n° 2 et les bâtiments et ouvrages avoisinants devront être maintenus.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

20 août 1993

Traduction